



Ville de Mont-Saint-Hilaire

DISCOURS DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE 2021

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Conformément à la *Loi sur les cités et villes*, nous déposons aujourd'hui le rapport sur la situation financière 2021 de la Ville de Mont-Saint-Hilaire.

États financiers 2021

Au 31 décembre 2021, les activités financières se sont soldées avec un excédent de fonctionnement consolidé de 4 806 500 \$.

Le contexte de surenchère dans le marché immobilier explique en partie le surplus de l'année 2021. En effet, des revenus supplémentaires de 3 M\$ par rapport au montant budgétisé ont été réalisés sur les droits de mutation. De plus, la réduction de dépenses à la suite de l'annulation de certaines activités en contexte pandémique fait aussi partie des facteurs expliquant le surplus.

Utilisation du surplus

Une partie de ces surplus, pour un total de 855 000 \$, sera consacrée à la protection et à la mise en valeur de l'environnement et du patrimoine.

Afin de pouvoir injecter une somme supplémentaire de 628 750 \$ dans la réserve financière dédiée à la protection des milieux naturels, le conseil a déposé un projet de règlement pour faire passer la limite maximale de cette réserve financière de 500 000 \$ à 5 M\$. La somme prévue de 628 750 \$ y sera injectée lorsque le règlement entrera en vigueur.

De plus, le conseil a pris la décision de créer un surplus affecté au montant de 226 500 \$ dédié à la protection et à la mise en valeur du patrimoine immobilier.

L'affectation de ces sommes à l'environnement et au patrimoine découle de la décision du conseil de modifier la Politique de gestion des réserves financières et des surplus affectés. Le résiduel de l'excédent de fonctionnement sera distribué en fonction de cette nouvelle politique.

Avec les modifications que nous avons apportées à la Politique, nous réaffirmons l'importance cruciale des enjeux environnementaux et patrimoniaux pour notre municipalité. Celles-ci donneront plus de marge de manœuvre et d'agilité à la Ville pour agir concrètement sur ces enjeux à court, moyen et long terme, et ce, tout en considérant notre capacité budgétaire ainsi que la fluctuation éventuelle de nos états financiers.

Investissements

En 2021, un total de 11,7 M\$ a été investi dans les immobilisations, dont 7,2 M\$ dans des travaux d'infrastructure, par exemple, des travaux de resurfaçage, la réfection de la rue Radisson, l'aménagement du site de dépôt des neiges usées, le remplacement de l'aqueduc sur la route 116 et le chemin Benoit, etc. De plus, 1,6 M\$ ont été investis, notamment pour la démolition du 108, rue Provencher, l'expropriation de lots et des remembrements. Un montant de 1,7 M\$ est allé dans les parcs pour l'aménagement du sentier du Piémont, la réfection des terrains de tennis, la piste multifonctionnelle sur la route 116, le parc canin, etc. Pour compléter, 1 M\$ ont été investis dans les bâtiments municipaux et l'achat d'équipement et de modules de jeux.

Contrôle de la dette

Au 31 décembre 2021, la dette se situe à 36,7 M\$, soit une augmentation de 4,8 M\$ par rapport à 2020, mais ce montant demeure tout de même inférieur à celui de 2017.

Dette à l'ensemble (en millions de \$)				
2017	2018	2019	2020	2021
46,1 M\$	42,0 M\$	39,4 M\$	31,9 M\$	36,7 M\$

La diminution globale de la dette a été réalisée, entre autres, grâce aux stratégies financières implantées par le conseil municipal au cours des dernières années, à la vente de la caserne en 2019 et au fait que les années 2019-2020 aient été majoritairement consacrées à la planification de projets. Ceci a, par ailleurs, permis à la Ville de dégager une marge de manœuvre rendant possibles la réalisation et le financement de divers projets, comme prévu à son Programme triennal d'immobilisations.

Même si le rapport sur la situation financière de la Ville fait état d'un surplus en 2021, nous nous devons de demeurer prudents, car depuis le début de l'année, le taux d'inflation est largement supérieur à nos prévisions budgétaires. Cette situation engendre un impact financier non négligeable sur les contrats et les projets d'investissements de la ville. Dans ce contexte incertain, la volonté du conseil est de conserver une marge de manœuvre afin de combler ce manque à gagner.

Rapport des vérificateurs externes pour les états financiers de 2021

La firme Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. a procédé à l'audit des états financiers consolidés comprenant :

- l'état de la situation financière;
- l'état des résultats;
- l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette);
- et l'état des flux de trésorerie au 31 décembre 2021.

Elle confirme que les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2021, et ce, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les états financiers et la présentation peuvent être consultés sur le site Internet de la Ville.